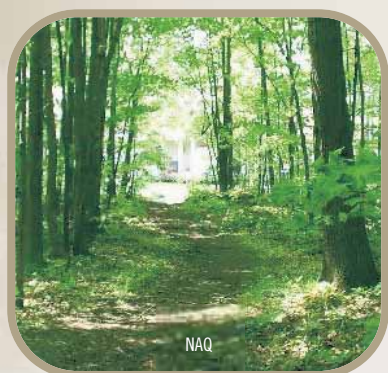


DE BONNES PRATIQUES POUR UNE FORÊT PRODUCTIVE!



Limitez vos **chemins**! Un sol compacté réduit l'aération et la circulation de l'eau. Les racines auront donc du mal à se développer ce qui limitera la croissance de vos arbres situés près du chemin. Les chemins sont également des milieux inhospitaliers et peuvent constituer des barrières au déplacement de certaines espèces d'amphibiens. Tous vos sentiers et chemins doivent couvrir moins de 15% de la superficie totale de votre peuplement.

Laissez au sol les branches et troncs inutilisables, car en plus de créer de la matière organique, d'enrichir le sol et de créer de l'humidité, ces **débris ligneux** servent d'abri pour la petite faune. Conservez au sol des morceaux de bois ayant peu de valeur commerciale qui ont plus de 10 cm de diamètre.



Laissez 10 à 12 **chicots** par hectare de hauteur et de diamètres variés. Les chicots sont des arbres morts sur pied qui servent de perchoir, d'abri et de garde-manger pour plus de 35 espèces animales au Québec dont des oiseaux, des mammifères et plusieurs insectes. Les chicots dont le diamètre est supérieur à 30 cm sont priorités. Pour évaluer le nombre de chicots à l'hectare : à partir d'un point fixe, faites un rayon de 25 mètres. Si vous avez un chicot à l'intérieur de votre rayon cela correspond à environ 5 chicots à l'hectare.



DE BONNES PRATIQUES POUR UNE FORÊT PRODUCTIVE!



Les **arbres vétérans ou surannés** sont des arbres âgés et de bonnes dimensions. Ils jouent un rôle semblable aux chicots en servant de nichoir, de perchoir et de source de nourriture en plus d'être d'excellents semenciers. Conservez au moins un arbre vétéran à l'hectare, de préférence un gros bouleau jaune ou un érable à sucre.



Faites une bonne planification de vos interventions. La **réalisation d'un martelage**, par un professionnel, permet de favoriser les tiges d'avenir et d'identifier les caractéristiques particulières à protéger. Cette étape est déterminante dans l'évolution future de votre boisé.

Conservez des **zones tampons** autour des milieux humides, nids de rapaces, terriers et colonies de plantes sensibles. Afin de préserver les **espèces à statut précaire**, réalisez les interventions en dehors de la période de croissance (végétaux) ou de la période de reproduction (animaux).



Favorisez la réalisation de travaux en période hivernale, lorsque la couverture de neige est suffisante ou que le sol est gelé. De plus, favorisez et préservez la régénération naturelle lors des interventions.



Conservez des arbres et arbustes fruitiers. Les fruits qu'ils produisent occupent une place importante dans le régime alimentaire de plusieurs animaux et ce, tout au long de l'année.

Réalisation :



Avec la participation financière de :

